

C1. Le Bec d'Ambès

+-

Légende

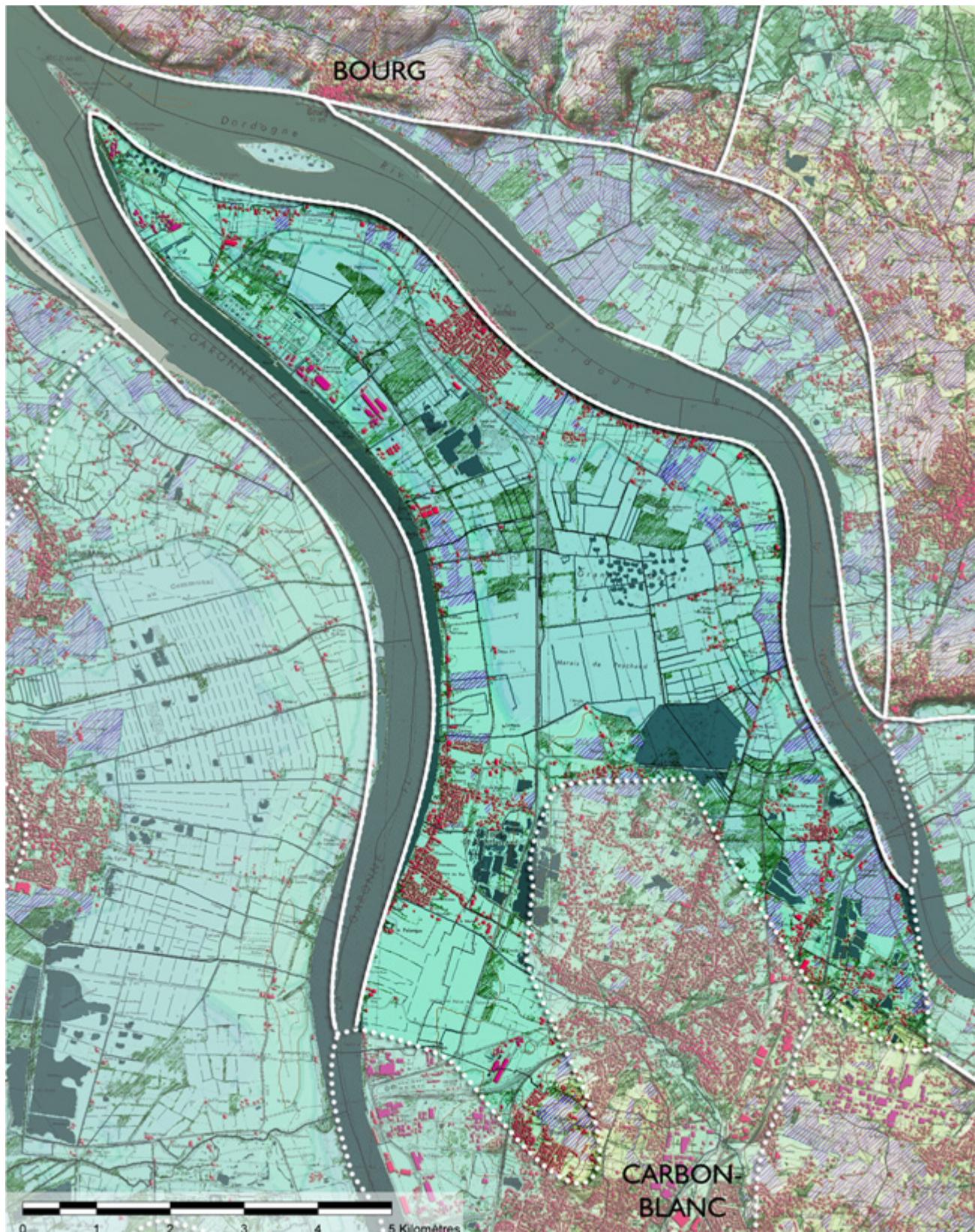
-  Limite franche
d'unité de paysage
-  Limite progressive
d'unité de paysage

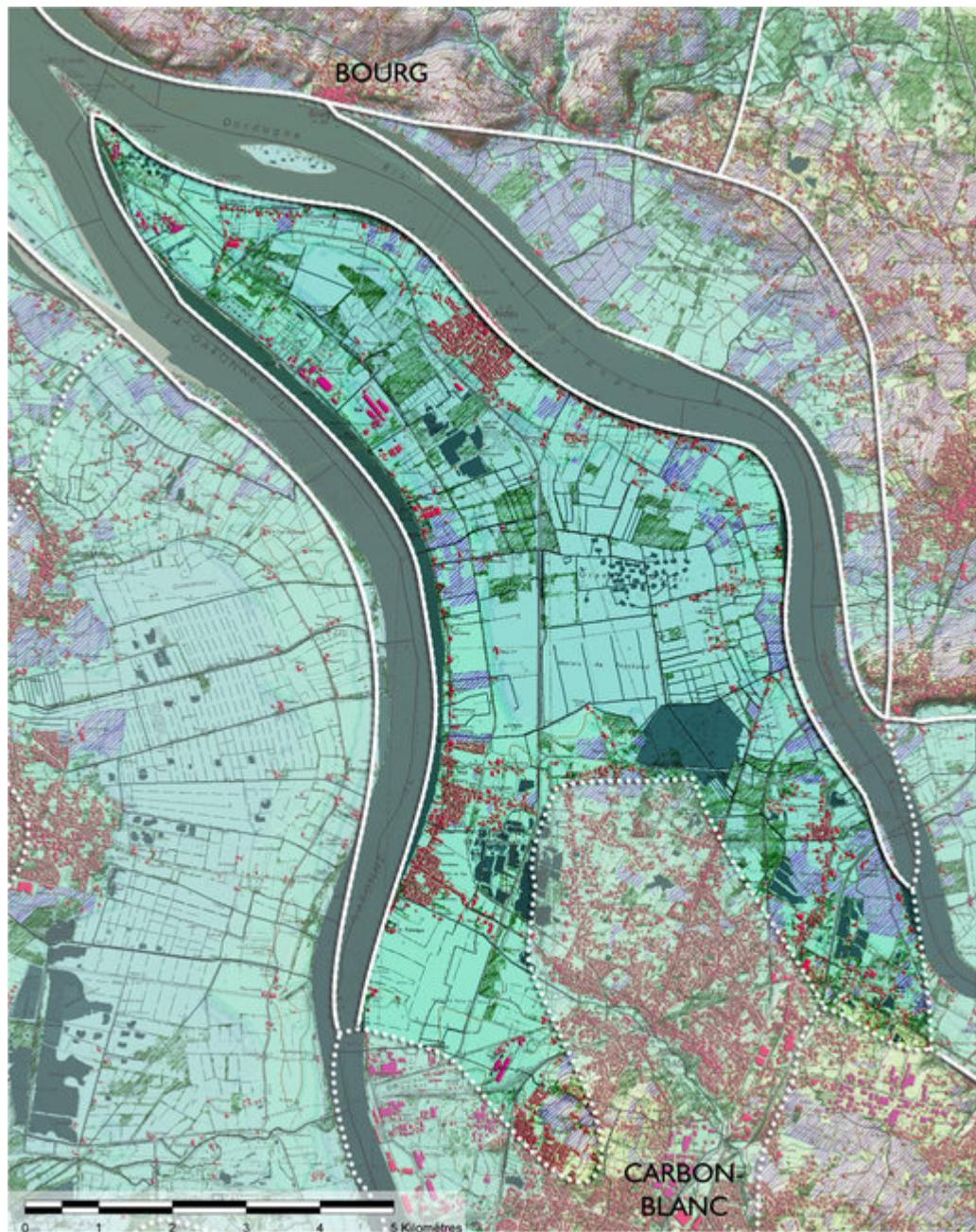
-  Urbanisation
-  Forêts et autres
structures arborées
-  Zone d'activités
-  Vignes
-  Eaux de surface
-  Courbes de niveau

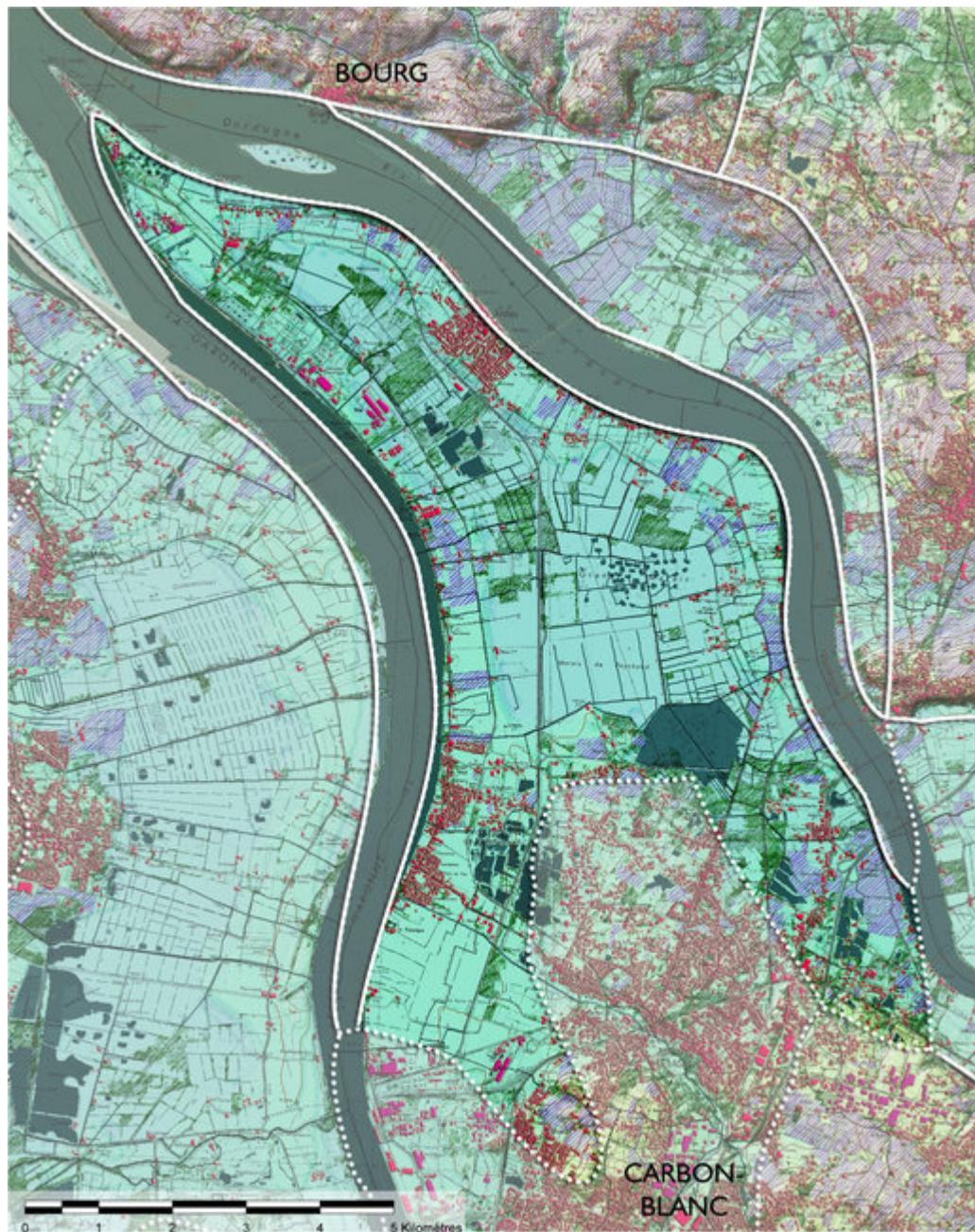
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25



Reliefs 0m



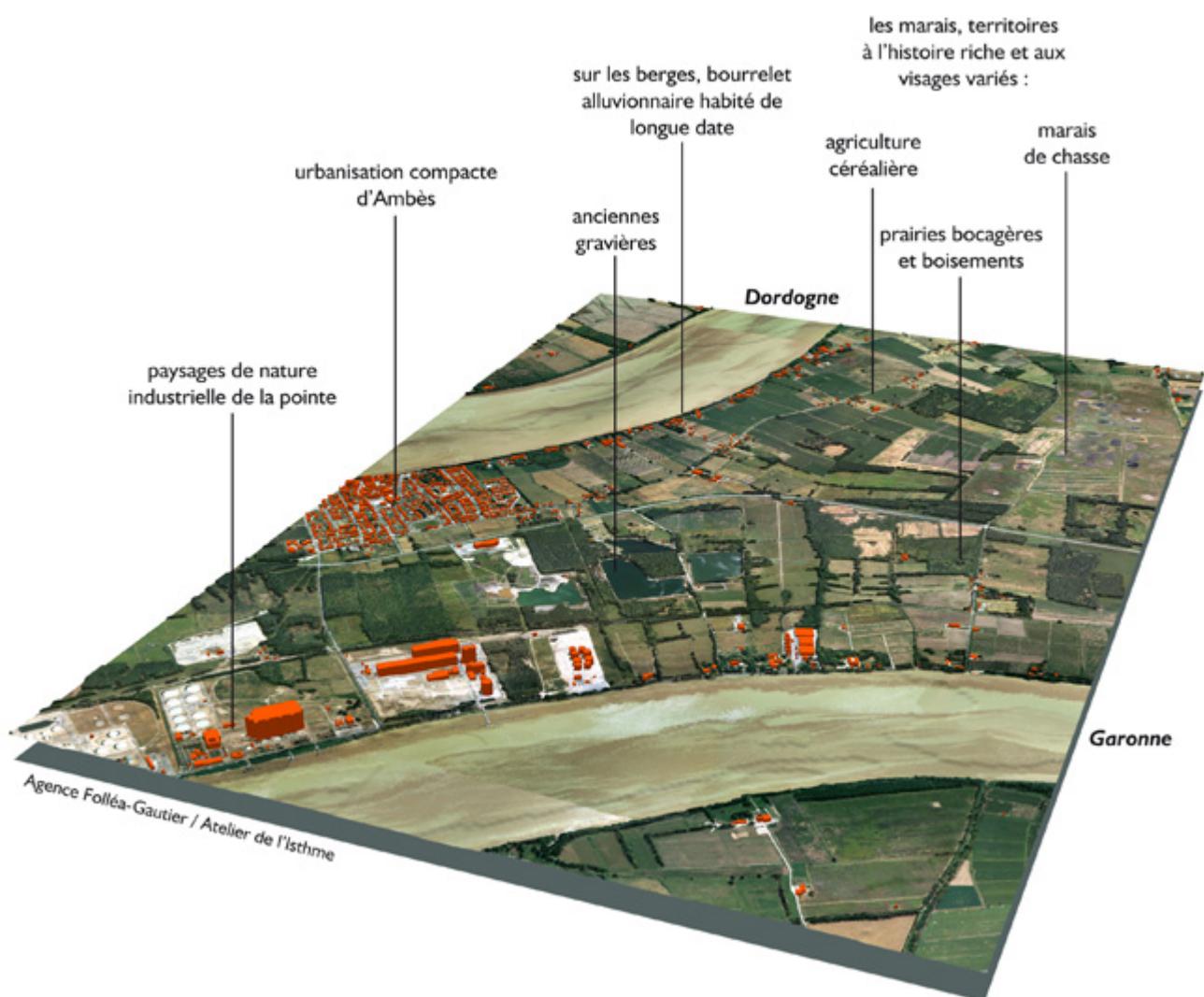


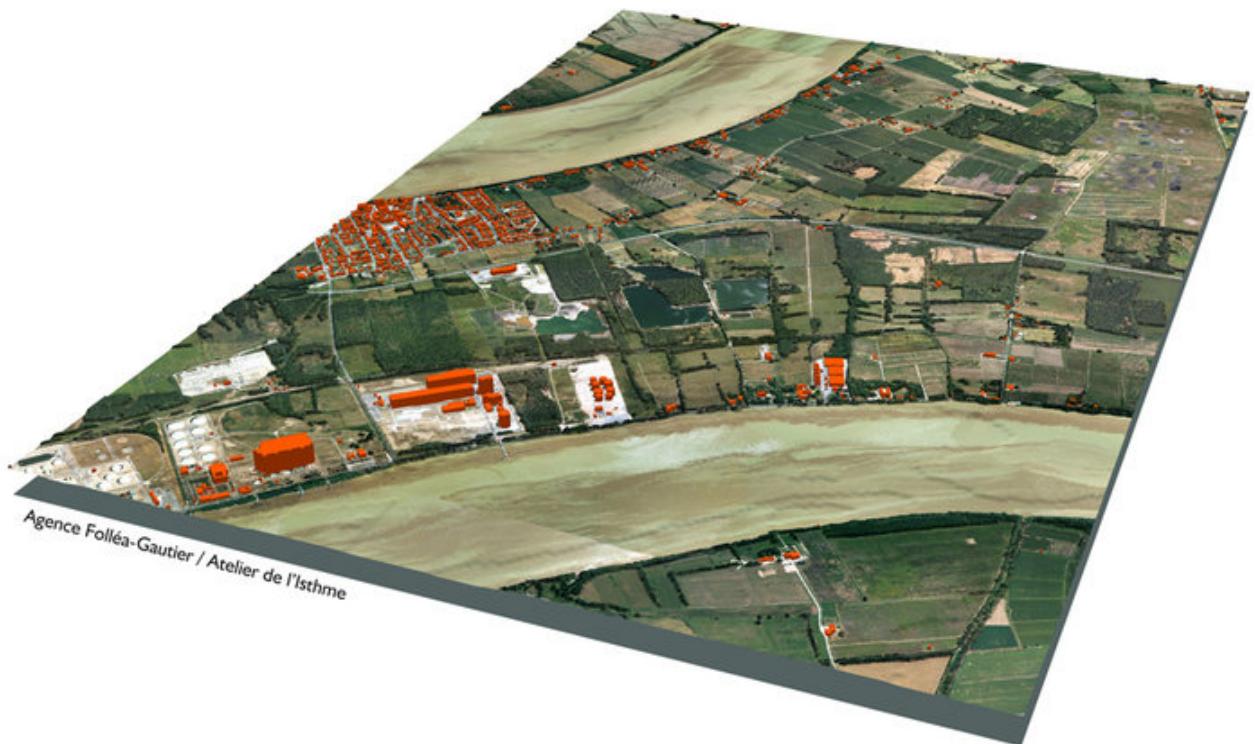


Le Bec d'Ambès /

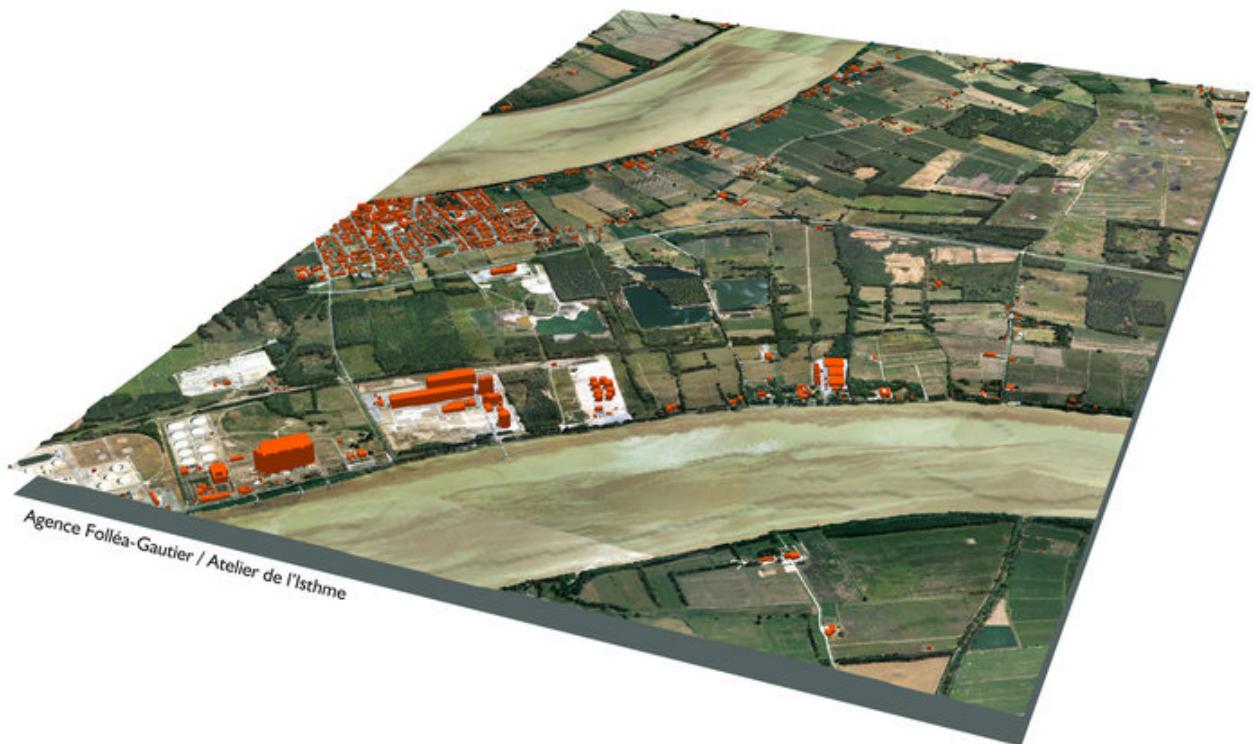
Bloc diagramme

+ -





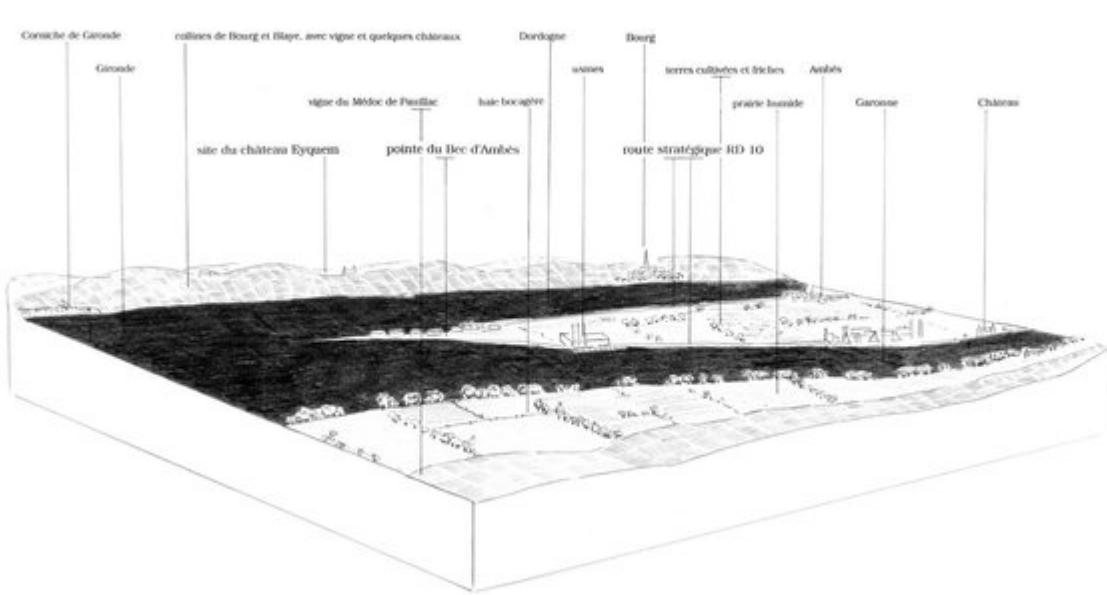
Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Avec la confluence de la Dordogne et de la Garonne naît le plus grand estuaire d'Europe, et à ce point de rencontre s'étire le Bec d'Ambès, langue d'alluvions accumulées lentement par les deux fleuves. Si la presqu'île ainsi formée prolonge les derniers reliefs des collines calcaires de l'Entre-Deux-Mers, elle appartient davantage, par sa position et surtout par ses paysages, aux berges de la Gironde. Continuant aujourd'hui encore à accumuler des dépôts, s'étirant imperceptiblement vers l'aval, cette avancée d'une dizaine de kilomètres accueille à la fois agriculture, urbanisation et implantations industrielles, sur des terres marécageuses transformées par l'homme au fil des siècles.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Des berges à l'occupation ancienne

Au long des berges, les deux fleuves ont formé des bourrelets alluvionnaires, légèrement surélevés et dont les sols présentent une bonne qualité agronomique. Ces terres ont donc accueilli de longue date les principales implantations - villages, vignes, et plus récemment industries - tandis que le cœur, bien plus humide, était géré en pâtures et marais de chasse. Avant même le tracé de routes sur le Bec d'Ambès, la possibilité d'y accoster en bateau depuis Bordeaux rendait ces rives attractives : la noblesse y a fait construire, dès le XVII^e siècle, des demeures de villégiature (bien visibles sur la carte de Belleyme). Cette tendance se confirmera avec le développement de la viticulture sur ces terres fertiles, durant les XVIII^e et XIX^e siècles. Aujourd'hui, la D10 offre un itinéraire privilégié de découverte des paysages de berge. Elle traverse des configurations variées, profite de la présence du patrimoine bâti ancien, partiellement préservé, et offre des vues inégalées sur la Gironde comme sur la Dordogne. Au long d'un corridor végétal présentant différentes ambiances arborées - qu'il s'agisse d'alignements plantés ou bien de haies développées spontanément - des ouvertures se dessinent, plus ou moins importantes, et offrent un contact de proximité avec le fleuve. Mais l'importance et la vitesse de la circulation sur ces routes ne permettent pas de profiter de ce potentiel : le trafic lié aux zones industrielles reste important (malgré la proximité de la D113) et très peu d'endroits laissent la possibilité de s'arrêter.



Château Madran, encadré par ses vignes à l'est et la Garonne à l'ouest - Saint-Louis-de-Montferrand
crédits : Agence Folléa-Gautier



Au-delà de la digue de béton, la Garonne se découvre dans toute son ampleur par cette ouverture dans la ripisylve : l'estey du Maine crée cette configuration en se jetant dans le fleuve - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



La rive bien dégagée donne à voir la Garonne et l'alignement occulte la zone d'activités - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

Des terrains humides héritiers d'une histoire riche

Entre ces bourrelets s'étendent des terrains plats, favorables à la formation de marais, qui ont connu une évolution très différente des berges. Une grande partie de ces terrains marécageux, appartenant à la baronnie de Montferrand, a été donnée aux habitants à la fin du XVIème siècle, qui pouvaient en user pour la chasse, la pêche et l'élevage. Louis XIV en demanda l'assèchement en 1653, ce qui entraîna la création de plusieurs marais, plus ou moins drainés, certains cultivés et d'autres non. La gestion collective s'est prolongée après la disparition de la baronnie, engendrant de multiples conflits, jusqu'à ce qu'un syndicat intercommunal soit créé en 1872, donnant pouvoir aux sept communes du territoire sur ces terres. De ces transformations, apparaît aujourd'hui un paysage de prairies humides, parcourues de jalles et de fossés, ainsi que de petits plans d'eau pour la chasse ; le pâturage étant le mode d'exploitation traditionnel de ces terrains. A la fin du XIXème siècle, le Bec d'Ambès devint un territoire clef de la production viticole : il se développe durant la crise du phylloxéra, alors que la plupart des vignobles subissent de plein fouet les attaques de la maladie. En effet, l'immersion temporaire des pieds de vigne à certains moments de l'année permettait de résister efficacement au champignon. Les marais du Bec d'Ambès, avec leur système hydraulique construit et contrôlé par l'homme, offrirent donc une configuration idéale. Mais si le vin ainsi produit a tenu un rôle commercial majeur, il n'était pas d'une grande qualité et les vignes régressèrent rapidement après cette période de crise. Aujourd'hui, quelques parcelles sont encore présentes, toujours à proximité des berges, mais dans une proportion très réduite. Les évolutions les plus récentes ont vu de grandes parcelles cultivées s'implanter autour des marais, dessinant des paysages ouverts sur de larges horizons. Les bocages plutôt fermés par les ripisylves des canaux laissent donc la place à de vastes champs, souvent semés de maïs, qui tendent souvent à s'étendre sur le bourrelet alluvionnaire, empiétant sur ses paysages particuliers.



Ce fossé, proche du hameau de Mondion, a été recuvelé en béton - Saint-Vincent-de-Paul
crédits : Agence Folléa-Gautier



Juste au nord du village, la maïsiculture domine sur le bourrelet alluvionnaire - Saint-Louis-de-Montferrand
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les berges accueillent encore quelques domaines viticoles, protégés par de hauts murs-digues - Saint-Louis-de-Montferrand
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les larges prairies de fauche, très dégagées, dessinent un paysage plus ouvert que les anciennes pâtures bocagères - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

Des paysages de 'nature industrielle' à valoriser

Parallèlement à la rive droite de la Garonne, une voie ferrée s'étire jusqu'à la pointe, desservant ainsi les multiples complexes implantés au long du fleuve. En effet, si la partie sud de cette berge reste dévolue à l'habitat - mises à part quelques zones d'activités - le nord de la pointe est le domaine privilégié des entreprises industrielles, qui profitent à la fois de la proximité de Bordeaux et de deux rives navigables. Séries de cuves de stockages, pipelines, cheminées ou hangars se succèdent, parfois accompagnés par des haies et alignements plantés ou spontanés, parfois en vis-à-vis avec de larges espaces agricoles ouverts. Autour du point de repère que forment les cheminées de la centrale thermique, les lignes à haute tension rayonnent à travers la presqu'île, imposant cette présence dans la majorité de ses paysages. L'extrémité nord est totalement annexée par l'ancienne raffinerie de pétrole (en activité de 1939 à 1987) qui s'étend sur près d'un kilomètre et demi. Cette occupation empêche toute approche du point de confluence, alors que cette pointe représente un endroit stratégique pour la perception et la compréhension des paysages de l'estuaire, offrant notamment d'amples ouvertures sur l'estuaire naissant et les vifs coteaux viticoles de la rive droite. Certaines de ces industries bénéficient d'un accompagnement végétal, qui peut parvenir à assurer l'équilibre avec les paysages du Bec d'Ambès, mais d'autres s'inscrivent à l'horizon de vastes parcelles ouvertes, s'imposant visuellement avec un impact hors d'échelle par rapport à l'importance de leur emprise. L'inscription de ces bâtiments dans leur site demande un travail sur le potentiel végétal de leurs abords, et l'accès par le public de certains de ces sites doit aussi être pensé selon leurs contraintes particulières (zone SEVESO, pollution des sols). Les gravières (au centre et au sud-ouest de la presqu'île) participent aussi de cette nature industrielle, qu'elles soient encore en activité ou non. Dans le premier cas, leurs équipements d'extraction et de transport sont des éléments constitutifs du paysage, au même titre que ceux des complexes du nord, et doivent donc être accompagnés et inclus dans leur environnement. Dans le second cas, elles sont souvent transformées en équipements de loisirs : les nouveaux aménagements devraient alors tirer parti des paysages préexistant alentour, afin de s'intégrer dans l'histoire et les structures de ce territoire particulier pour les mettre en avant.



Les lignes à haute tension marquent autant les espaces agricoles ouverts que les bocages - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



Point de repère monumental, visible depuis toute la presqu'île mais aussi au-delà des deux fleuves, la centrale thermique signale la vocation industrielle de la pointe - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



Jusqu'à la pointe, une voie ferrée dessert les emprises industrielles du Bec d'Ambès - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



Confrontation visuelle de deux univers : cuves du dépôt de pétrole au premier plan ; Château Tayac, domaine viticole des Côtes de Bourg, en arrière - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les pétroliers amarrés aux appontements des dépôts participent du paysage du Bec - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les pipelines accompagnent ou franchissent la route, également accompagnée de clôtures et parkings peu aménés, tandis que la Garonne reste invisible - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les séries de cuves se succèdent, écrasant ces paysages dégagés - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

Une urbanisation sous l'influence de l'agglomération

Au sud de la presqu'île, l'urbanisation des communes de Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul se propage au fil des routes, sans prise en compte réelle des territoires concernés. Constituées d'un pavillonnaire lâche, qui occulte souvent les vues vers les paysages en retrait, ces extensions doivent être maîtrisées, afin de préserver des coupures d'urbanisation. Celles-ci sont importantes au sortir de l'agglomération bordelaise, et offrent une première approche des paysages du Bec d'Ambès. La ville d'Ambès, quant à elle, garde pour l'instant une forme assez compacte, contrainte par la Dordogne côté nord-est, les lignes à haute tension et la D113 côté sud-ouest. Cette configuration, menacée par quelques extensions récentes, est un avantage qui mérite d'être valorisé par un travail sur les lisières bâties de la commune. Les berges en zone urbaine peuvent être un vrai atout et nécessitent un travail de valorisation : privatisées comme à Ambès ou affublées d'aménagements médiocres comme à Saint-Louis-de-Montferrand, elles n'offrent pas aux populations locales tout leur potentiel. Encore sous l'influence de la marée, elles profitent donc de milieux assez riches et permettraient de développer des espaces publics de qualité, valorisant ce patrimoine.



La ville s'étend, bâtiment après bâtiment, sur l'espace agricole - Saint-Louis-de-Montferrand
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le centre du village est alourdi de mobilier urbain en grand nombre - Saint-Louis-de-Montferrand
crédits : Agence Folléa-Gautier



Sans vrai cœur de village, Saint-Vincent-de-Paul se laisse dominer par des extensions malvenues - Saint-Vincent-de-Paul
crédits : Agence Folléa-Gautier



La forme assez compacte du bourg d'Ambès est contredite par certaines opérations récentes - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier



La digue, site de qualité, est peu valorisée par ces aménagements - Saint-Louis-de-Montferrand
crédits : Agence Folléa-Gautier

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

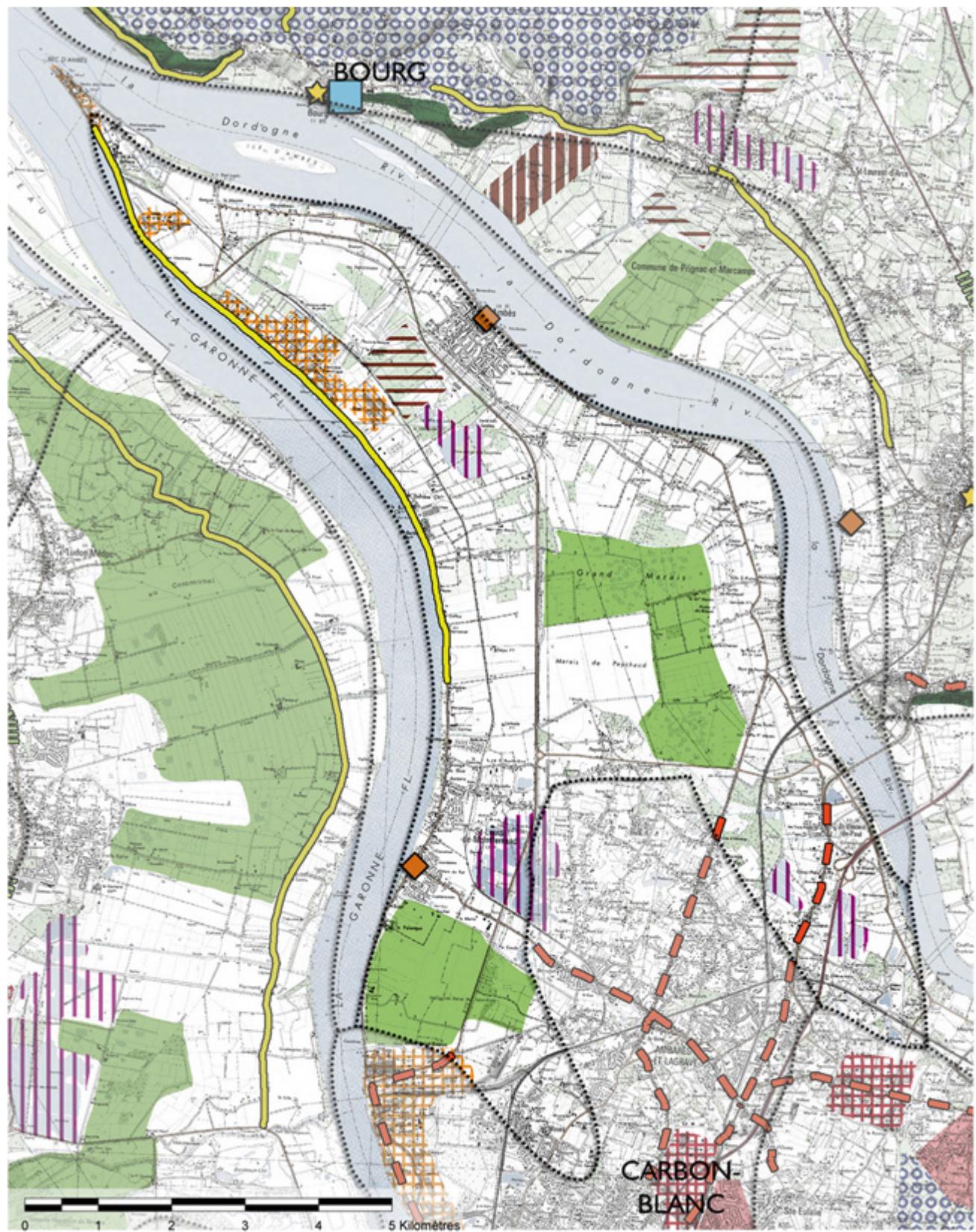
- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâti remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

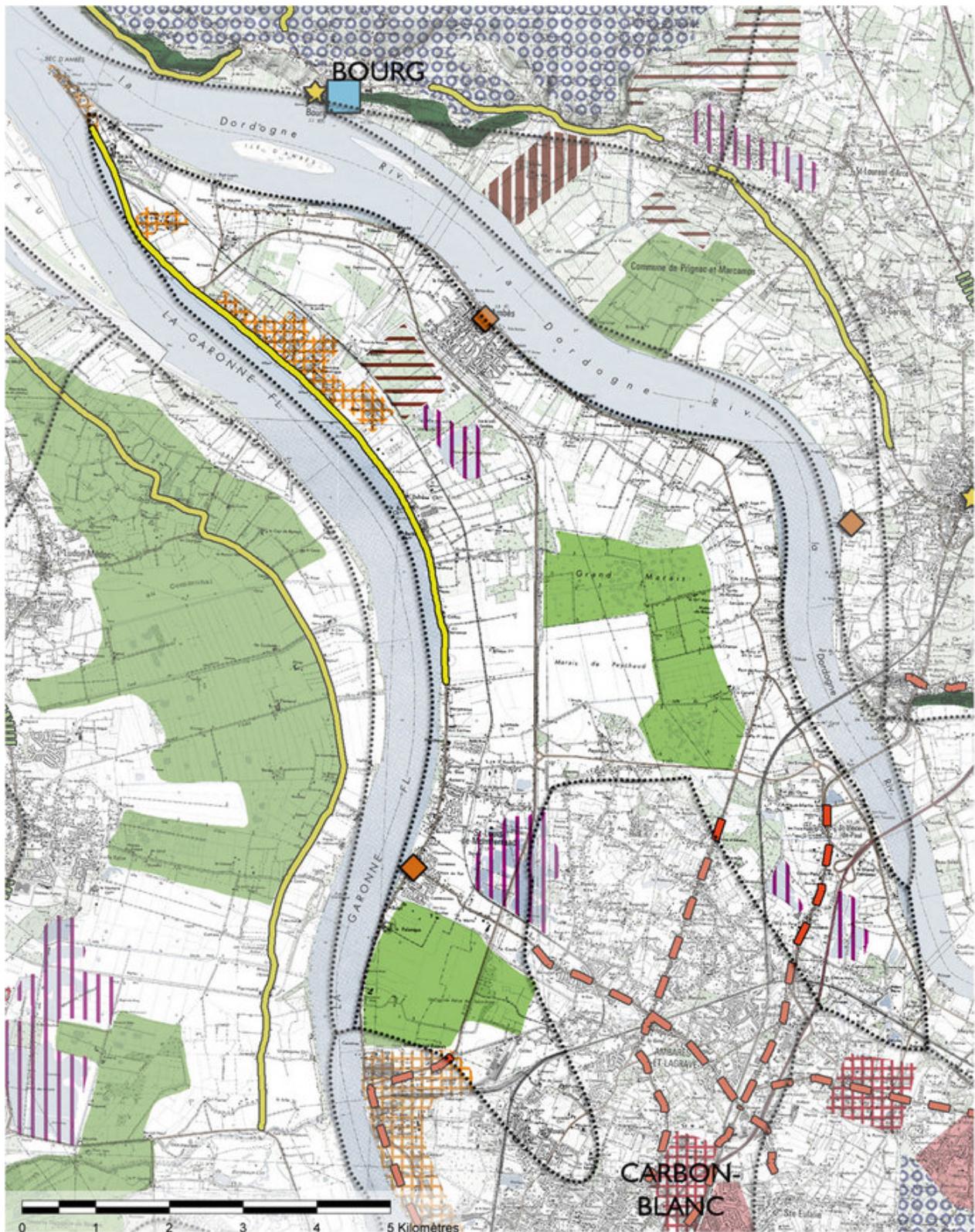
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

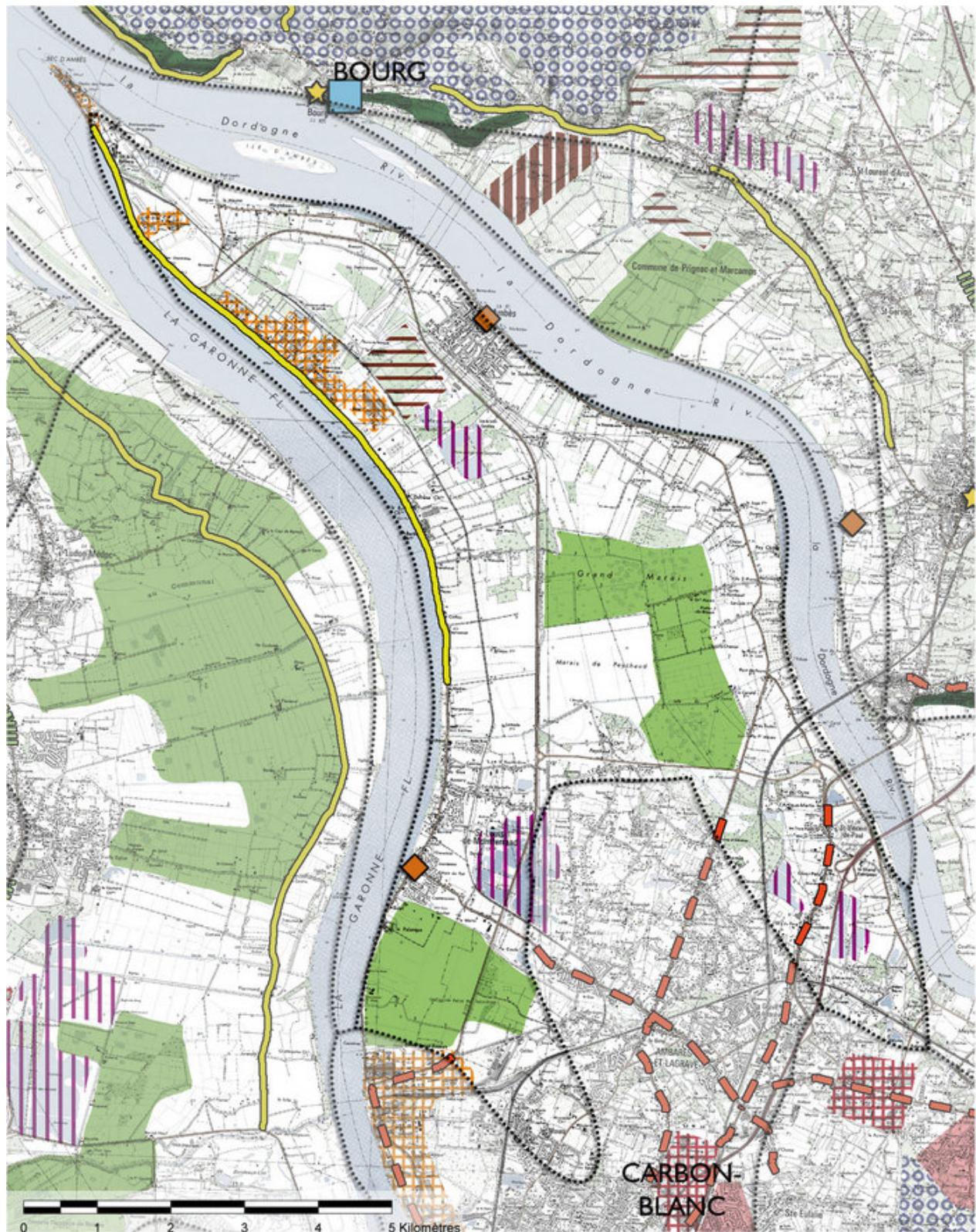
- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges
- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- Urbanisation linéaire
- Carrières et gravières
- Paysages de monocultures
- Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- Peupleraies
- Limite du département
- Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection / préservation



De nouvelles constructions pavillonnaires s'implantent au fil de la RD10 au sud d'Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

La croissance urbaine et les extensions au fil des routes : densification des coeurs de villages (dents creuses...), définitions de zones constructibles bien délimitées, valorisation des points de rencontre urbanisation / agriculture.



La simplification des réseaux de canaux - ici recuvelé en béton - appauvrit les milieux naturels de la presqu'île
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le réseau hydraulique des marais : gestion hydraulique par le réseau traditionnel, entretien des canaux, valorisation de ce patrimoine (itinéraires de promenade).



Peu préservées, les haies dessinent moins de connexions écologiques - Saint-Vincent-de-Paul
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les paysages de prairies bocagères : relance de la pratique de la pâture, protection et renouvellement des haies, valorisation de ces paysages (itinéraires de promenade).



Même ponctuelles, les implantations bâties remettent en cause les coupures d'urbanisation - Saint-Louis-de-Montferrand

crédits : Agence Folléa-Gautier

Les coupures d'urbanisation - ces espaces de transition permettent de distinguer les paysages agricoles habités du Bec d'Ambès du tissu urbain continu de l'agglomération bordelaise : définition de zones non-constructibles, préservation et reconstitution du bocage autour des villages.

Enjeux de valorisation / création



Le patrimoine bâti n'est pas valorisé et la ripisylve mal gérée coupe toute vue sur la Dordogne - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les paysages riches des rives - catalyseurs de l'occupation ancienne de ce territoire (patrimoine bâti, digues anciennes, présence de vignoble...) : valorisation de ce patrimoine, gestion de la végétation aux abords de la route (plantation d'alignements, maintien d'ouvertures visuelles vers les fleuves), aménagement de points d'arrêt et d'accès aux berges.



Route en cul-de-sac à la pointe du Bec d'Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

La pointe du Bec d'Ambès - ce site clef de lecture des paysages de l'estuaire est aujourd'hui fermé : création d'un site aménagé accessible au public, mise en relation avec les itinéraires des rives du Bec d'Ambès.



Au nord de Saint-Vincent-de-Paul, la vigne s'implante en rive gauche de la Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

La présence de la vigne à proximité des berges : assurer le maintien des parcelles viticoles existantes, soutien au

développement de la vigne.



Le bâti récent s'implante trop souvent sans prise en compte des structures existantes - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines futures : inscription des projets dans les structures paysagères existantes (bocage, réseau hydraulique).



La digue à Saint-Louis-de-Montferrand pourrait devenir un site urbain de qualité
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les berges en zones urbaines : valorisation de ces sites, aménagement d'espaces publics de qualité reliant ville et fleuve.

Enjeux de réhabilitation / requalification

La gestion et l'usage communautaire du marais : préservation du statut particulier des marais municipaux, ouverture à un public autre que les chasseurs (itinéraires de promenade, espaces naturels pédagogiques...).



Les structures végétales ne suffisent pas à inscrire finement ces équipements dans le paysage - Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'inscription des activités industrielles dans le paysage : accompagnement végétal des installations lourdes, aménagement des lisières bâties, inscription des étangs issus de l'exploitation des gravières dans le paysage, développement d'une image de "nature industrielle".



Bâti pavillonnaire et espace public sans qualités en bordure nord d'Ambès
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'urbanisation compacte d'Ambès : maintien de cette forme urbaine cohérente, aménagement des lisières bâties.